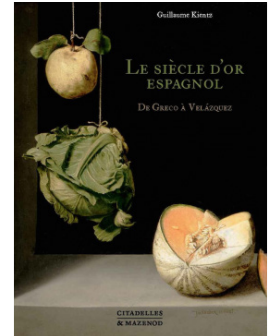
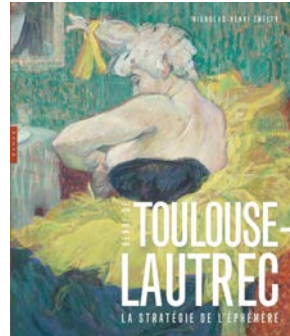
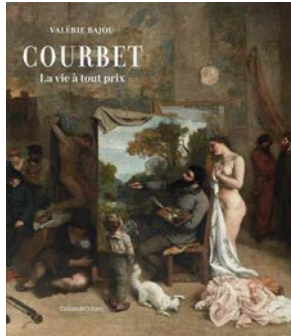




Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts 2020 Présélection



Lors de sa réunion du mercredi 17 juin 2020, le jury du Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts a sélectionné les ouvrages suivants :

Courbet. La vie à tout prix

de Valérie Bajou, Editions Cohen & Cohen

Toulouse-Lautrec La stratégie de l'éphémère

de Nicholas-Henri Zmely, Editions Hazan

Le Siècle d'or espagnol

de Guillaume Kientz, Editions Citadelles & Mazenod

Décors d'Ambassades, Art et Diplomatie française au XXe siècle

de Olivier Dufour, Editions Norma

Le prix sera attribué le 8 octobre prochain.

Créé en 2002, le Prix du Cercle Montherlant – Académie des beaux-arts récompense chaque année un ouvrage d'art de langue française. D'un montant de 10.000 euros, le Prix est réparti depuis 2016 entre l'auteur (8000 euros) et l'éditeur (2000 euros) ; il est entièrement financé par Monsieur Jean-Pierre Grivory, Président Directeur Général de « Parfums Salvador Dali ». Décerné dans le courant de l'automne 2020, le Prix sera remis au cours de la Séance solennelle de l'Académie des beaux-arts, sous la Coupole du Palais de l'Institut de France, qui devrait se tenir le mercredi 25 novembre 2020.

Composition du jury

- Laurent Petitgirard, Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, Président du jury
- François-Xavier de Sambucy de Sorgue, Co-Président du jury
- Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française
- Roselyne Bachelot-Narquin, ancien ministre
- Francis Baillet, avocat à la Cour et Président du Cercle Montherlant
- Dominique Bona, membre de l'Académie française
- Patrick de Carolis, membre de l'Académie des beaux-arts
- Olivier Dassault, député de l'Oise, artiste
- Adrien Goetz, membre de l'Académie des beaux-arts
- Jean-Pierre Grivory, Président Directeur Général de « Parfums Salvador Dali »
- Dina Kavar, ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie au Conseil de sécurité
- Nathalie Obadia, galeriste
- Maryvonne Pinault, mécène et collectionneur
- Edwart Vignot, historien d'art

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que la Fondation Paul Marmottan (Musée Marmottan Monet à Paris et Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt), la Fondation Claude Monet à Giverny, la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat, la Fondation Jean et Simone Lurçat à Paris, la Villa les Pinsons à Chars et la galerie Vivienne dont elle est copropriétaire.

Aujourd'hui, l'Académie comprend statutairement 63 membres et 63 correspondants répartis au sein de 9 sections artistiques.

Hermine Videau
Responsable du service
de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations avec la presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr